

[Texte]

gone through here in terms of analysing and dissecting each clause and each subclause with a fair amount of care—perhaps not with absolute thoroughness, but at least in an attempt to analyse the effects of the individual clauses with the degree of thoroughness I think this bill deserves . . . even if it means sitting an extra day or so, will certainly make the bill more acceptable. I am not sure if it will ever be acceptable as far as many people are concerned, but it will certainly remove a lot of the obstacles and the irritants that may otherwise explode on the floor of the House of Commons.

So I plead with the parliamentary secretary not to get carried away with the haste that he continually tries to enforce upon the committee, but rather, let us continue in the normal work that we have done. We have made progress. We are improving the bill as we go along; and, Mr. Chairman, I would hope and urge that you allow the committee to do its work unfettered by artificial time constraints.

Mr. Benjamin: Mr. Chairman, why not have the clerk send out a notice for the committee to meet at least on Monday night, and if necessary on Tuesday? Just send out the notices; they can always be cancelled. It is like a hotel or plane reservation; if it ends up that you cannot go, you cancel the darned thing.

I would object most strenuously to any attempt to meet tomorrow.

The Chairman: It has already been decided to meet tomorrow at 9.30 a.m.

Mr. Benjamin: Mr. Chairman . . .

An hon. Member: From 9.30 a.m. to 11.00 a.m.

Mr. Benjamin: Yes. For an hour and a half; okay. If you think much will get done in that hour and a half, you are dreaming.

Anyway, Mr. Chairman, I do not think we should be meeting tomorrow. There are a few items we want to do some more studying on, and I think that probably applies to all members of the committee. In any case, if we met again on Monday evening, and if necessary on Tuesday morning, Tuesday afternoon, fine. Send out the notices. Do not worry about anything else, just send them out. They can always be cancelled.

The Chairman: Thank you, Mr. Benjamin.

On Clause 45

The Chairman: We have a government amendment on Clause 45.

Mr. Flis: Mine is on line 43. I do not know where Mr. Mazankowski's is.

The Chairman: Are there any before line 43?

[Traduction]

travail minutieux d'analyse et de dissection de chaque article et alinéa . . . nous n'avons peut-être pas été exhaustifs, mais au moins nous avons essayé d'analyser les effets de chaque article avec toute l'attention que le projet de loi mérite . . . et même si cela signifie siéger une journée de plus, il en ressortira certainement un projet de loi plus acceptable. Evidemment pour beaucoup de gens, je doute qu'il le soit jamais, mais cela enlèvera certainement beaucoup d'obstacles et de sujets de frustration, qui pourraient, autrement, ressurgir devant la Chambre.

Je demanderai donc au secrétaire parlementaire de ne pas se laisser emporter par sa hâte, qu'il essaie continuellement de nous communiquer, mais plutôt de nous laisser poursuivre notre travail de façon normale. Nous avons accompli des progrès et nous améliorons le projet de loi au fur et à mesure de notre étude. Monsieur le président, j'espère que vous permettrez au Comité, et je vous invite à le lui permettre, d'effectuer son travail sans être pris par des limites de temps artificielles.

M. Benjamin: Monsieur le président, pourquoi ne pas demander au greffier d'envoyer des avis de convocation au moins pour lundi soir et mardi, si nécessaire? Envoyez simplement les avis de convocation; il est toujours possible de les annuler. C'est comme une réservation d'hôtel ou d'avion, si vous ne pouvez pas vous y rendre, vous annulez le tout.

Je m'oppose fortement à toute tentative de se réunir demain.

Le président: On a déjà décidé de se réunir demain à 9h30.

M. Benjamin: Monsieur le président . . .

Une voix: De 9h30 à 11h00.

M. Benjamin: Oui. Pour une heure et demie, cela va. Si vous pensez en terminer en une heure et demie, vous rêvez.

De toute façon, monsieur le président, je ne pense pas que nous devrions nous réunir demain, car il y a quelques articles que nous voulons étudier davantage et je pense que cela vaut probablement pour tous les membres du Comité. De toute façon, nous nous réunirons à nouveau lundi soir et, au besoin, mardi matin, mardi après-midi, il n'y a pas de problème. Envoyez les avis de convocation. Ne vous préoccupez pas du reste, envoyez-les simplement. Il est toujours possible de les annuler.

Le président: Merci, monsieur Benjamin.

Article 45

Le président: Nous avons un amendement du gouvernement à l'article 45.

M. Flis: Mon amendement porte sur la ligne 43. J'ignore sur quelle ligne porte celui de M. Mazankowski.

Le président: Y a-t-il des amendements avant la ligne 43?